



Calendrier de la formation

- > **Dates** : voir calendrier de nos formations ci-après
- > **Durée totale de la formation** : Entre 820 et 1107 heures selon allègements sur 41 semaines. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- > **En centre** : 420h soit 35h par semaine
- > **En milieu professionnel** : 400h en stage et congés payés (en fonction de la CCN applicable)
- > **Parcours partiel** : allègements ou équivalences possibles, nous consulter



Conditions d'admission

- > Présentation oral devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, expérience en animation, motivations
- > **Date des informations collectives** : voir calendrier ci-après
- > **Individualisation des parcours de formation** : définition et signature d'un contrat de parcours individualisé et d'engagement.



Retrait des dossiers de candidature

- > Retrait des dossiers :
- > Clôture des inscriptions :



Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > La formation est ouverte aux salariés ou demandeurs d'emploi, personnel des collectivités ou regroupement intercommunaux, formation ouverte à l'apprentissage, PRO-A et contrat de professionnalisation.
- > Une attention particulière est portée aux **publics fortement fragilisés**, qu'il s'agisse : d'adultes en situation de handicap, de niveaux infra 4, de jeunes non-qualifiés, de personnes sous mains de justice en milieu ouvert.

CPJEPS

ANIMATEUR D'ACTIVITES ET DE VIE QUOTIDIENNE

Lieu : Tours

Mise à jour décembre 2025

La formation

Avec le CPJEPS, Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, tu es un animateur qui propose et qui fait vivre des projets d'activités physiques, d'expression et des activités scientifiques et techniques, pour des enfants principalement.

- ✓ Tu exerces ton activité en autonomie dans des structures variées.
- ✓ Tu es responsable de la sécurité des publics dont tu as la charge.
- ✓ Tu apprends à travailler en équipe.
- ✓ Tu prends en compte dans la mise en place de tes activités des démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de la Laïcité.
- ✓ Tu as la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure dans laquelle tu travailles.

Objectifs et contenus

Objectifs :

- > Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation
- > Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement
- > Favoriser la mise en projets avec différents partenaires locaux
- > Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini
- > Utiliser le jeu comme vecteur de lien social

Contenus :

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés
- > Environnement social de l'animation
- > Méthodologie de projets
- > Organisation et mise en place d'actions d'animation
- > Technique d'animation : expression, activités scientifiques
- > Éléments de droit (travail, civil et pénal)
- > Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

Modalités d'évaluation au cours de la formation

Dès la phase de positionnement, **un livret de formation** est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de grilles d'évaluation basées sur la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de **diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire** (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un **Parcours Individuel de Formation validé par la Référente de formation et la Référente de parcours**. Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.



**handicap mental,
psychique & troubles dys**

> Pour les candidats dont la situation le nécessite, **notre référent handicap** (David Berthe david.berthe@ufcv.fr) est disponible pour envisager l'**aménagement** de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)



**Organisme de formation
UFCV**

279 Rue Giraudeau, 37000 Tours
Tél : 02.47.32.42.60

centre@ufcv.fr

> N° déclaration d'activité :

11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat)

Association loi 1901, reconnue
d'utilité publique

> Siret : 775685621 01174



Lieu de formation

279 Rue Giraudeau, 37000 Tours
Tél : 02.47.32.42.60

centre@ufcv.fr

> Conditions d'accueil : pour tout ce
qui concerne les possibilités
d'hébergement, de restauration, etc.,
nous consulter.



Coûts

Selon ta situation (premier emploi,
salarié, demandeur d'emploi etc)
une aide à la formation est possible.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRJSCS qui dispose que :

- Les BC 2 et 3 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Le BC 1 s'obtient par la soutenance d'un dossier ainsi que d'une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury. Certification partielle.

Le.s bloc.s de compétence certifié.s et validé.s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le.s bloc.s manquant.s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE. Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

> L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation régionale académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée. Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Pour cette formation en présentiel :

Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires. L'action de formation dispose :

- > de deux salles de formation équipées ;
- > d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation.
- > d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- > d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

> De matériel pédagogique et de jeux en lien avec la formation

Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation. ▫ Au moins deux visites en milieu professionnel (début et mi-formation) et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv

La formation est ouverte en distanciel.

Engagement qualité des formations

> Certification Qualiopi n°2411_CN_04819-V4 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE) ▫ Référencement Data

> Référencement Datadock

> Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr



CALENDRIER DES SESSIONS 2026



En Région Centre Val de Loire

37 - TOURS

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION

Du 30/01/2026 au 09/04/2026
Du 14/04/2026 au 29/06/2026
Du 02/07/2026 au 24/09/2026
Du 29/09/2026 au 04/12/2026

FLE

Du 23/02/2026 au 21/05/2026
Du 26/05/2026 au 28/08/2026
Du 03/09/2026 au 23/11/2026
Du 26/11/2026 au 25/02/2027

POST ALPHA

Du 12/01/2026 au 19/03/2026
Du 12/06/2026 au 04/09/2026

PRÉQUALIFICATION MÉTIERS DE L'ANIMATION

Du 29/04/2026 au 07/08/2026

ELABORER UN PROJET PROFESSIONNEL

Du 09/11/2026 au 10/02/2027

VISA + PARCOURS VERS L'EMPLOI

Du 01/09/2026 au 20/11/2026

ASLN : ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Tout au long de l'année

LCE : LANGUE CITOYENNETÉ EMPLOI

De septembre à décembre

FLI : FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION

De septembre à décembre



Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).
Contact : david.berthe@ufcv.fr

37 - AMBOISE

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION

Du 19/01/2026 au 26/03/2026
Du 03/09/2026 au 09/11/2026

FLE

Du 31/03/2026 au 29/06/2026
Du 12/11/2026 au 11/02/2026

ASLN : ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUE ET NUMÉRIQUE

Tout au long de l'année

Montlouis: Challenge de Femmes du 18/12/25 au 10/03/26

45 - SAINT-JEAN-LE BLANC

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION

Du 12/02/2026 au 20/04/2026
Du 24/04/2026 au 03/07/2026
Du 09/07/2026 au 02/10/2026
Du 08/10/2026 au 14/12/2026
Du 06/11/2026 au 26/01/2026

CPJEPS

Du 23/09/2026 au 20/05/2027

VISA + PVE

Du 09/02/2026 au 04/05/2026

ELABORER SON PROJET PROFESSIONNEL

Du 18/05/2026 au 10/08/2026

18 - BOURGES

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION

Du 04/06/2026 au 13/08/2026
Du 15/10/2026 au 21/12/2026

37 - CHINON

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION - FLE

Du 24/03/2026 au 09/06/2026
Du 10/09/2026 au 16/11/2026
Du 19/11/2026 au 04/02/2027

VISA + PVE

Sainte-Maure-de-Touraine: Du 04/06/2026 au 09/09/2026

ÉLABORER UN PROJET PROFESSIONNEL

Bourgueil: Du 05/05/2026 au 31/07/2026

Sainte-Maure-de-Touraine: Du 22/09/2026 au 14/12/2026

Richelieu: Du 09/12/2026 au 12/03/2027

41 - BLOIS

Formation linguistique OFIL: de janvier à décembre

45 - GIEN

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION

Du 30/01/2026 au 04/04/2026
Du 24/04/2026 au 03/07/2026
Du 27/07/2026 au 16/10/2026

18 - VIERZON

DYNAMISER SON PROJET PROFESSIONNEL

ALPHABÉTISATION

Du 04/06/2026 au 13/08/2026
Du 15/10/2026 au 21/12/2026

FLE

Du 08/01/2026 au 30/03/2026



Pour connaître les dates réunions d'informations collectives :

Pour le 37 : contact.37@ufcv.fr

Pour le 18 : celine.marques@ufcv.fr

Pour le 45 : david.berthe@ufcv.fr

N° d'organisme de formation : 110750896975 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Certification Qualiopi n°2011_CN_04819-V4 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)